

## LA VIE ECONOMIQUE

- [Macron assure que les contestations n'auront "pas d'impact sur les réformes"](#)
- [L'Union européenne exemptée de taxes américaines sur l'acier et l'aluminium, selon Robert Lighthizer](#)
- [La croissance repart... mais pas les salaires](#)
- [Le déficit commercial de la filière pêche se creuse](#)
- [Quand les députés jalourent les confortables retraites des sénateurs](#)
- [L'Ukraine signe un accord préliminaire pour acheter 55 hélicoptères Airbus](#)
- [Brexit : le nouveau passeport britannique sera... made in France](#)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [10 000 morts liés aux médicaments mal utilisés](#)
- [Agence de santé publique : des syndicats dénoncent une baisse de moyens](#)

## LA VIE DES ENTREPRISES

- [L'État va commander 100 TGV du futur à Alstom](#)
- [Logistique Intermarché : l'administration retoque un plan social](#)

## LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Essonne. Grand Paris : l'ex-base aérienne de Brétigny vole vers de nouveaux horizons](#)

### **Qu'est-ce que Le.Crible ?**

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie est également proposée, qui signale les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● **Macron assure que les contestations n'auront "pas d'impact sur les réformes"**

Le 23/03/18, le président **Macron** s'est exprimé lors d'une conférence de presse à Bruxelles, tenue conjointement avec Angela Merkel, devant le Conseil européen (CE). Il a affirmé que les contestations syndicales, comme les grèves et la journée d'action du 19 avril, n'empêcheraient pas le gouvernement de réaliser les réformes qu'il a annoncées, « *des engagements qui ont été pris durant la campagne [présidentielle].* » Avant de déclarer au CE que, pour lui, l'impact de ces contestations « *n'existe pas.* » **M. Macron** : « *Parce que c'est normal qu'un pays qui conduit des réformes ait à faire face à des mouvements sociaux, à des protestations ou à des débats parlementaires selon la tradition du pays.* » De son côté, **Elisabeth Borne**, ministre des Transports, a déclaré le même jour que, concernant la réforme du rail (plus de recrutement sous le statut de cheminot), le gouvernement ne reculerait pas : « *L'ouverture à la concurrence va venir et il faut que la SNCF s'y prépare.* » **Gérald Darmanin**, ministre de l'Action et des Comptes publics, a abondé dans son sens, en confirmant le gel du point d'indice et l'instauration de hausses de rémunération différenciées chez les fonctionnaires : « *Il y a des agents dans la fonction publique qui sont payés correctement et d'autres qui sont effectivement mal payés. [Il y aura un] rattrapage pour les infirmières ou les agents de catégorie C (la plus basse).* »

[https://www.challenges.fr/politique/macron-assure-que-les-contestations-n-auront-pas-d-impact-sur-les-reformes\\_575986](https://www.challenges.fr/politique/macron-assure-que-les-contestations-n-auront-pas-d-impact-sur-les-reformes_575986)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 23/03/2018, avec AFP)

### ● **L'Union européenne exemptée de taxes américaines sur l'acier et l'aluminium, selon Robert Lighthizer**

Le 22/03/18, **Robert Lighthizer**, représentant américain au Commerce, a annoncé que certains pays allaient être provisoirement exemptés des taxes à l'importation décidées par le président Trump (25 % sur l'acier, 10 % sur l'aluminium). L'Union européenne fait partie de la liste. A ses côtés, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Corée du Sud et le Mexique. Les USA réfléchissent actuellement à la réponse à apporter aux demandes d'exemptions définitives déposées par l'ensemble de ces pays. Enfin, le 22/03/18, M. Trump a annoncé de nouvelles sanctions qui visent la Chine qui, selon lui, agresse économiquement les USA. Les reproches de M. Trump : Pékin imposerait des co-entreprises aux sociétés américaines désireuses de s'implanter en Chine et les obligerait « *à opérer des transferts de technologie* ». Pour le président américain, il s'agit de « *vol [et] d'atteinte à la propriété intellectuelle.* »

<https://www.usinenouvelle.com/editorial/l-union-europeenne-exemptee-de-taxes-sur-l-acier-et-l-aluminium-aux-etats-unis-selon-robert-lighthizer.N670359>

(Source : [www.usinenouvelle.com](http://www.usinenouvelle.com) du 22/03/2018, Myrtille Delamarche)

[Retour au sommaire](#)

### ● **La croissance repart... mais pas les salaires**

Si la reprise économique est là, si le chômage baisse (8,9 %, son plus bas niveau depuis 2009) et si les créations d'emplois ont connu un pic en 2017 (à 268 800 emplois dans le privé), les salaires ne suivent pas. **Bruno Ducoudré**, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) : « *[La] progression des salaires reste contenue.* » Or, pour les économistes, baisse du chômage égale hausse des salaires. Mais, pour **l'Insee**, dans sa note de conjoncture publiée le 20/03/18, le taux de chômage dans l'Hexagone « *reste élevé* », ce qui entraîne qu'il « *ne soutient pas encore fortement les hausses de salaires.* » **M. Ducoudré** : « *Il peut y avoir un délai entre le moment où l'on commence à avoir suffisamment de créations d'emplois et des tensions sur les recrutements et le moment où cela commence à se voir dans les statistiques.* » Les chiffres du cabinet **Deloitte** pour 2017 : les hausses de salaires ont atteint 2,5 % pour les cadres, et 2,1 % pour les non-cadres. Les prévisions des cabinets LHH-Altedia et Deloitte pour 2018 : des augmentations de salaires entre 1,8 % et 2 %. Pour **Patrick Artus**, de la banque Natixis, c'est une bonne chose pour la reprise économique. En effet, pour lui, si la hausse contenue des salaires se confirmait, cela représenterait « *une amélioration considérable du fonctionnement du marché du travail* » : « *Car au lieu d'avoir davantage de salaires qui mangeront le surplus de la*

reprise, il y aura davantage de CDI. » Réaction de **Philippe Martinez**, secrétaire général de la CGT : « *La croissance repart, mais à qui profite la croissance? L'argent ne ruisselle pas, il coule de tous les côtés, sauf pour les salariés. La mobilisation sur les salaires repart, c'est nouveau, et nous allons y contribuer.* » **M. Ducoudré** donne une série d'explications à la situation actuelle des salaires. Pour lui, il faut compter avec l'impact des « réformes qui ont eu lieu depuis une trentaine d'années, [et] le développement des CDD, de l'intérim, du temps partiel, des petits boulots, qui va de concert avec les baisses de cotisations sociales » : « *Les petits boulots précaires sont généralement moins bien rémunérés. Et quand vous êtes à temps partiel ou en CDD, vous n'allez pas négocier des augmentations de salaires. [Si bien qu']au fil des années et des réformes, le pouvoir de négociation, s'est érodé.* » Avant d'ajouter qu'on peut lier le phénomène à « *la diminution de la représentation syndicale.* » Pour **Muriel Pénicaud**, la question des salaires ressort de la négociation dans les entreprises : « *Il y a un équilibre à trouver entre les augmentations générales, qui concernent principalement les bas salaires, la performance individuelle qui peut concerner tous les niveaux mais aussi la performance collective.* » On notera que, depuis plusieurs années, c'est la tendance à l'individualisation des salaires qui l'emporte sur des augmentations générales. Enfin, **le Smic** a connu une hausse de 1,24 % au 01/01/18 ; c'est une revalorisation automatique qui n'a pas été accompagnée d'un coup de pouce. **Le Figaro** : « *Abordée dans le rapport du groupe d'experts rendu public avant Noël, la désindexation du salaire minimum - actuellement indexé sur l'inflation et sur le salaire horaire brut des ouvriers et des employés - est une idée abandonnée pour l'instant par le gouvernement.* »  
<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2018/03/24/20002-20180324ARTFIG00071-la-croissance-repart-mais-pas-les-salaires.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 24/03/2018, AFP Agence)

#### ● **Le déficit commercial de la filière pêche se creuse**

Le déficit commercial de la pêche en France s'est creusé en 2017, à 4,4 milliards d'euros (+ 7,3 % par rapport à 2016) ; les importations de produits de la mer ont, pour la première fois, dépassé la barre des 6 milliards d'euros. En cause : la hausse du prix du saumon, due à l'Irlande (+ 20,6 %) et l'Ecosse (+ 4,6 %). Cependant, pour **Jérôme Lafon**, délégué filière Pêche et aquaculture de l'établissement public France AgriMer, la situation économique de la pêche n'est pas si mauvaise que ça : « *Depuis le creux de 2009-10, la production de la pêche française est repartie à la hausse, mais la flotte continue à baisser. Nous sommes aux alentours de 7000 navires de pêche français, avec 1500 navires perdus en dix ans. Le volume capturé moyen par bateau a augmenté de 20% en dix ans.* »

<https://www.usinenouvelle.com/article/le-deficit-commercial-de-la-peche-se-creuse-mais-des-lueurs-d-espoir-existent.N668584>

(Source : [www.usinenouvelle.com](http://www.usinenouvelle.com) du 20/03/2018, Franck Stassi)

#### ● **Quand les députés jalourent les confortables retraites des sénateurs**

Le journal Le Parisien a publié le montant des pensions retraites touchées par les députés et les sénateurs. Il y a des différences : 700 euros par mois pour un député, 1 831 euros par mois pour un sénateur. L'Assemblée nationale explique avoir réformé son régime en l'alignant sur celui de la fonction publique. Le Sénat, lui, explique que son régime ne dépend pas de financements publics mais d'un système de cotisations. **Le Sénat** : « *Notre régime est alimenté par les versements des sénateurs et du Sénat. Il est équilibré et, contrairement à celui des députés, il fonctionne sans subventions publiques !* » Si réforme il devait y avoir, seuls les sénateurs sont habilités à le faire, l'exécutif n'en ayant pas le pouvoir ; cette impossibilité existe du fait du principe de la séparation des pouvoirs.

[http://www.lepoint.fr/politique/quand-les-deputes-jalourent-les-confortables-retraites-des-senateurs-24-03-2018-2205229\\_20.php](http://www.lepoint.fr/politique/quand-les-deputes-jalourent-les-confortables-retraites-des-senateurs-24-03-2018-2205229_20.php)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 24/03/2018)

[Retour au sommaire](#)

#### ● **L'Ukraine signe un accord préliminaire pour acheter 55 hélicoptères Airbus**

Le 23/03/18, **l'Ukraine** a signé un accord préliminaire avec la France pour l'achat de 55 hélicoptères Airbus (H145, H125, H225). Une première livraison devrait avoir lieu en 2018.

On ne connaît pas le montant du contrat à l'heure où est rédigé cet article. **Volodymyr Groysman**, premier ministre ukrainien : « *La France est un partenaire fiable et stratégique. [...] Nous apprécions sincèrement le soutien apporté par la France à la souveraineté ukrainienne.* » D'une manière générale, les relations entre l'Ukraine et la France sont au beau fixe. Selon M. Groysman, les échanges économiques entre les deux pays pourraient atteindre 3,5 milliards de dollars en 2018 (contre 2 milliards de dollars en 2016). L'Hexagone est très impliqué, avec l'Allemagne, dans les efforts de la communauté internationale pour trouver une solution au conflit séparatiste dans l'est de l'Ukraine (plus de 10 000 morts en quatre ans). **M. Le Drian**, ministre des affaires étrangères, a annoncé que le gouvernement français allait verser une aide humanitaire à l'Ukraine de 500 000 euros. **Autre contrat** pour Airbus, cette fois-ci avec l'**US Army**, l'armée de Terre américaine, pour 16 hélicoptères UH-72A Lakota (qui s'ajoutent au 400 exemplaires déjà achetés par l'US Army).

<https://www.usinenouvelle.com/article/l-ukraine-signe-un-accord-pour-acheter-55-helicopteres-airbus.N670824>

(Source : [www.usinenouvelle.com](http://www.usinenouvelle.com) du 23/3/2018, avec Reuters (Natalia Zinets, Jea-Stéphane Brosse)

### ● **Brexit : le nouveau passeport britannique sera... made in France**

Le Royaume-Uni va changer ses passeports après le Brexit, revenant au bleu, caractéristique pour les Britanniques, d'avant l'Europe. Il a donc lancé un appel d'offre pour faire fabriquer ces nouveaux documents. C'est une entreprise française, **Gemalto**, qui a remporté le marché devant la société britannique De La Rue. Le montant du contrat est estimé à 490 millions de livres, soit 562 millions d'euros. Face aux réactions hostiles des plus fervents partisans du Brexit, parlant d'« *humiliation nationale* », le porte-parole du ministère de l'Intérieur de la Grande-Bretagne a expliqué que la compétition entre les différentes entreprises concurrentes avait été « *rigoureuse, juste et ouverte* » et que le choix de Gemalto représentait « *le meilleur rapport qualité/prix pour les contribuables.* » Avant d'ajouter que les contribuables britanniques économiseraient ainsi 120 millions de livres (137 millions d'euros). Il a enfin rappelé que, depuis 2009, les passeports britanniques n'étaient plus tous fabriqués au Royaume-Uni.

<http://www.lejdd.fr/international/europe/brexit-le-nouveau-passeport-britannique-sera-made-in-france-3607172>

(Source : [www.lejdd.fr](http://www.lejdd.fr) du 23/03/2018)

## **COTISATIONS SECURITE SOCIALE**

### ● **10 000 morts liés aux médicaments mal utilisés**

Le 22/03/18, d'après le Collectif du bon usage du médicament, qui regroupe des professionnels du monde médical, de l'industrie pharmaceutique et de l'assurance, il y aurait chaque année 10 000 morts causées par un mauvais usage des médicaments. Les causes : **Eric Basillac**, porte-parole du Collectif : « *Mauvais dosage, mauvaise prise, non-respect du traitement prescrit, interaction entre plusieurs médicaments... les causes d'un accident lié à un médicament sont diverses et les conséquences loin d'être anodines. [...] Ce ne sont pas les médicaments qui sont responsables de la mort de 10 000 patients mais bien le mauvais usage du médicament.* »

<https://www.usinenouvelle.com/article/10-000-morts-lies-aux-medicaments-mal-utilises-l-ensemble-de-la-chaine-du-medicament-est-concernee-selon-agnes-buzyn.N670384>

(Source : [www.usinenouvelle.com](http://www.usinenouvelle.com) du 22/03/2018, Coralie Lemke)

[Retour au sommaire](#)

### ● **Agence de santé publique : des syndicats dénoncent une baisse de moyens**

Le 24/03/18, **la CGT** et **la CFDT** ont exigé du gouvernement d'arrêter ce qu'elles appellent « *la saignée* » de l'Agence nationale de santé publique, appelant à « *la doter de moyens cohérents avec les discours affichés* ». Cette déclaration a été faite à deux jours de l'annonce d'un plan national pour la prévention. **CGT** et **CFDT** : « *Un plan qui cache la misère* ». Avant de s'inquiéter d'« *annonces et affichages très ambitieux alors que des coupes sombres dans les agences sanitaires et les services de l'État se succèdent.* » Les deux centrales syndicales indiquent que, depuis sa création en 2016, l'Agence a connu plusieurs baisses d'effectifs : 28 équivalents temps plein en 2017, 15 prévus en 2018 et 15

annoncés pour 2019. **CGT** et **CFDT** : « *Dans ces conditions, les missions de santé publique ne peuvent plus être assurées avec le niveau de qualité et d'exigence que la France devrait avoir pour la protection de la santé de sa population. [Nous regrettons] une détérioration importante des conditions de travail et une augmentation de la souffrance au travail.* » Pour rappel, l'Agence nationale de santé publique est née de la fusion de l'Institut de veille sanitaire (InVS), de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) et de l'Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (Eprus). De source syndicale, Santé Publique France emploie 659 personnes.

<https://www.latribune.fr/economie/france/agence-de-sante-publique-des-syndicats-denoncent-une-baisse-de-moyens-772989.html>

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 24/03/2018, avec AFP)

## LA VIE DES ENTREPRISES

### ● L'État va commander 100 TGV du futur à Alstom

Le 22/03/18, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, a annoncé que l'État passait commande à Alstom de 100 TGV du futur. **M. Le Maire** : « *Nous confirmons la commande par l'État de 100 TGV du futur. Cette commande doit passer devant le conseil d'administration de SNCF Mobilités soit fin avril, soit fin juin. En tout état de cause la décision est prise, elle sera effective.* »

<https://www.ouest-france.fr/economie/entreprises/alstom/l-etat-va-commander-100-tgv-du-futur-alstom-5638014>

(Source : [www.ouest-france.fr](http://www.ouest-france.fr) du 22/03/2018)

### ● Logistique Intermarché : l'administration retoque un plan social

Le 24/03/18, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) d'Ile-de-France a refusé d'homologuer un plan social de Logistique Intermarché (Groupement des Mousquetaires) pour plusieurs motifs : **01)**- Les informations communiquées au Comité d'entreprise et au Comité central d'entreprise (CCE) par la direction d'ITM-LAI, filiale d'Intermarché, sur « *les raisons économiques, financières ou techniques de son projet* » sont « *insuffisantes* » ; **02)**- Les élus du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) n'ont pas été suffisamment informés de l'incidence des suppressions de postes et de la réorganisation du travail après la mise en œuvre du plan, ce qui les a empêché de pouvoir « *apprécier les charges de travail reposant sur les salariés restants.* » Pour rappel, le plan de sauvegarde de Logistique Intermarché prévoit « *la suppression de 219 postes de travail et la création de 69 postes de travail.* » En 2015, l'administration du travail avait déjà refusé un autre plan social. **La CGT** indique que les effectifs en CDI d'ITM-LAI sont passés de 11 700 en 2003 à 7 000 aujourd'hui.

<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/agroalimentaire-biens-de-consommation-luxe/logistique-intermarche-l-administration-retoque-un-plan-social-772994.html>

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 24/03/2018, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

## LA VIE DES DEPARTEMENTS

### ● Essonne. Grand Paris : l'ex-base aérienne de Brétigny vole vers de nouveaux horizons

L'ancienne base aérienne de Brétigny, dans l'Essonne (300 ha), regroupe depuis 2015 une cinquantaine d'entreprises différentes. L'objectif : faire de ce site « *un fer de lance innovant et économique pour l'ensemble de la région francilienne.* » Dans les entreprises présentes : une école de pilotage, un pôle de compétence autour des drones. Au menu, des projets de développements dans la télécommunication et l'intelligence artificielle. **Nicolas Méary**, maire (UDI) de Brétigny et président de Drone Paris région : « *Des conteneurs maritimes seront livrés début 2019 pour accueillir d'autres entreprises dont Thalès drone. Un salon destiné aux professionnels et au grand public ouvrira ses portes durant trois jours fin septembre.* » 80 hectares vont aussi être développés, en partenariat avec **Fermes d'avenir**, pour développer un nouveau mode d'agriculture inspiré de la permaculture. Ce projet devrait, d'ici 10 ans, nourrir 10 % des Essonnais et approvisionner 50 % de la restauration collective en bio local. **Pierre Pageot**, directeur de Fermes d'avenir : « *Quatorze agriculteurs cultiveront*

des fruits, des légumes, des céréales. Du fromage, du lait et du pain seront aussi produits avec l'idée de travailler sur des circuits très courts, même si certains produits pourront être trouvés dans la région. » Est aussi prévu un centre d'apprentissage. 50 hectares seront consacrés à l'événementiel, avec notamment un festival musical en juin 2018, qui réunira des musiciens comme Ozzy Osbourne, Guns 'N Roses et Marilyn Manson. D'autres activités : des courses de chars à voile, un studio de cinéma en plein air (20 hectares). **Amazon** compte ouvrir sur place son plus grand centre de logistique de l'Hexagone (31 ha). Ce qui créera 1 000 emplois sur trois ans. Autre société séduite : **Nippon Paint**, anciennement Vernis Soudé, qui quitte Fleury-Mérogis. Cette société, leader des peintures et vernis pour automobiles, va installer une usine utilisant de nouveau processus de fabrication, en règle avec les normes environnementales. Enfin, un répartiteur pharmaceutique alimentera toutes les officines des alentours et **East Balt**, l'entreprise mondiale spécialisée dans la boulangerie industrielle, fabriquera sur place les petits pains de Burger King.

<http://www.leparisien.fr/essonne-91/grand-paris-l-ex-base-aerienne-de-bretigny-vole-vers-de-nouveaux-horizons-14-03-2018-7608585.php>

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 14/03/2018, Nolwenn Cosson)

[Retour au sommaire](#)

**Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France.** En ligne tous les mardis  
Directeur de publication : Vincent Guérinet  
Rédacteur en chef : Eric Tessier  
Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)